

**AVIS ET PROPOSITIONS**

**SUITES DONNEES PAR L'ADMINISTRATION**

**Rapport de visite l'école élémentaire Pierre Goujon de Châteauneuf-de- Gadagne :**

1. *Sur la base du rapport établi par la délégation et afin que cessent les tensions et souffrances qui affectent les personnels de cette école, le CHSCT demande à l'administration de prendre les mesures conservatoires nécessaires dès cette année.*
2. *Le CHSCT demande une information des personnels sur les dispositifs existants concernant les risques psychosociaux et la mise en place d'une cellule d'écoute psychologique pour les personnels qui en feraient la demande.*
3. *Le CHSCT demande au président du CHSCT de faire éventuellement appel à un expert agréé, suite aux appréciations données par le médecin de prévention, afin d'améliorer les conditions de travail des personnels en souffrance.*
4. *Organiser le suivi du dossier de l'école Pierre Goujon par le CHSCT pour mesurer l'évolution des conditions de travail sur l'établissement.*

En conformité avec les textes, le DASEN et son adjoint rappellent le rôle et les missions de chacun au sein de l'école, afin de :

- favoriser, en interne, la concertation entre les différents acteurs, améliorer la communication externe à l'égard des partenaires de l'école (parents, mairie),
- renforcer la cohésion de l'équipe éducative autour d'un projet pédagogique partagé.

L'information sur les risques psychosociaux est en ligne sur le site de la délégation académique hygiène sécurité conditions de travail (DASH-CT) sous l'onglet « personnels » ou sous le lien : [https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_95321/fr/risques-psychosociaux](https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_95321/fr/risques-psychosociaux)

Les personnels qui le souhaitent pourront demander à être reçus par le médecin de prévention\*, par la psychologue clinicienne\* ou à bénéficier d'une écoute auprès d'un psychologue agréé :

- sur le réseau PASS\*,
- ou auprès de la cellule tél. d'écoute et de soutien\*

\* coordonnées des contacts en bas de page

La situation de cette école est suivie avec beaucoup d'attention par le DASEN et les représentants de l'administration. En tant que de besoin, la présidente du CHSCT informera les membres de l'évolution des conditions de travail et recueillera leurs avis et propositions.

Toutefois, si les mesures conservatoires mises en place devaient s'avérer inefficaces, il faudrait envisager d'autres dispositions plus contraignantes.

coordonnées des contacts : médecin de prévention Dr ARNAL

Psychologue clinicienne MME BIANCOTTO le mercredi : 04 91 99 68 31  
le jeudi et le vendredi : 04 42 91 71 26  
Cellule tél. d'écoute et de soutien : 04 42 91 75 50

Réseau PASS : [www.reseauupass](http://www.reseauupass) ou 01 34 43 16 46

